

**Chères consoeurs, chers confrères,**

A la suite des échanges de ce matin et en début d'après midi entre le Conseil de l'Ordre La Réunion/Mayotte et l'ARS de La Réunion qui se sont enfin avérés positifs, nous sommes en mesure de vous informer que les

**Kinésithérapeutes**

**sont réintégrés dans la liste** qui avait été établie début Mars par les autorités pour recevoir une dotation de masques.

**Concrètement nous attendons le communiqué officiel qui doit nous parvenir dans les heures qui viennent et nous vous le communiquerons.**

Les modalités et le nombre de masques disponibles pour la profession nous seront également signifiés.

**Tant que le dispositif mis en place par les autorités sanitaires n'est pas connu, il est inutile de se précipiter dans les pharmacies.**

Après ces péripéties, par ailleurs inadmissibles, nous tenions à vous le faire savoir au plus tôt.

Encore un peu de patience, nous ne lâcherons rien pour votre protection et celle de vos patients fragiles.

Confraternellement

Le CIDOMK et Le CIROMK La Réunion/

Mayotte

